

ACTO Anti-rongeurs

GRANULÉS OLFACTIFS

CHASSE ET REPOUSSE

LOIRS, LÉROTS, FOUINES, MARTRES, RATS, SOURIS...

ACTO répulsif granulés repousse par action olfactive les rongeurs tels que **les loirs, lérots, rats, souris... ainsi que les fouines et martres**. Il les chasse, sans les blesser, des zones d'habitations telles que les greniers, les garages et les celliers et les empêche d'y revenir. Grâce à ce produit, fini les visiteurs indésirables en quête de nourriture et d'abri.

MODE D'EMPLOI :

- 1 **Utiliser** des gants pour ne pas éveiller la méfiance des rongeurs.
- 2 **Percer** les sachets des deux côtés, de plusieurs trous, pour permettre la diffusion de l'odeur. Plus il y aura de trous, plus l'odeur répulsive sera forte.
- 3 **Répartir** les sachets un peu partout dans la surface à protéger. Un sachet permet de protéger environ 5 m².

RECOMMANDATIONS :

L'effet est progressif. Renouveler le traitement tous les 7 jours jusqu'à ce que les désagréments aient totalement cessé (sous environ 3 semaines).

En cas de forte infestation, augmenter la quantité et la fréquence du traitement.

Pour stopper l'action répulsive, retirer les sachets.

Conserver et utiliser hors de la portée des enfants et des animaux domestiques.

Les denrées alimentaires doivent être bien emballées en cas d'utilisation dans un cellier.

PRÉCAUTIONS D'EMPLOI :

EUH208 Contient du géraniol. Peut produire une réaction allergique.

P101 En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette. P102 Tenir hors de portée des enfants.

P302+P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : Laver abondamment à l'eau et au savon. P501 Éliminer les granulés et les sachets dans une déchetterie. Ne pas jeter dans la poubelle ménagère.

Utilisez les biocides avec précaution. Avant toute utilisation, lisez l'étiquette et les informations concernant le produit.



40
m²



RERON 2

ÉTUI DE 8 SACHETS DE 50 G
CARTON DE 12

Type de préparation :

Granulés (GR) répulsifs (TP19).

Composition en % (m/m) :

Acide décanoïque (CAS
n° 334-48-5) 9,9%,

Géraniol (CAS n° 106-24-1) 0,9%.